

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

بلدة - دوار مدينة عمل
بطاقة سكن السيد نهج

Localité, douar cheikhat de caïdat de
Feuille de logement de M rue

اسئلة تتعلق بالسكن

يوضع سطر تحت نوع المحل المسكون

- الصف الاول } برج - ملجأ - منزل - حوش - قصر - غرفة - مبرمة - كيب - مشى - كوخ - خيمة - منارة
اطلال ملجأ وقي
- الصف الثاني } دار او عقار بحالة خراب - محل غير معد مبدئياً للسكنى
مثال ذلك : معمل - مخزن - برطال - قاراج - اسطبل - بيت طابون الخ...
الصف الثالث } دار بها مسكن واحد - شقة بمغارة على الشياخ - مسكن بقبعة او تاية فلاحية
مسكن بمقار معد للصناعة او التجارة او الادارة - بيت مؤنث - بيت ينزل وكالة او فندق

اسئلة مشتركة بين اقسام السكنى الثلاثة

هل يوجد الماء بسكنك اجب نعم او بلا
في صورة عدم وجود الماء
بسكنك هل يوجد على
ذمتك بئر او ماجل بهما
ماء صالح للشرب
مسورد الماء
على بعد دون 400 مترو من مسكنك
على مسافة متراوحة بين 400 مترو و 1000 مترو
على مسافة تفوق 1000 مترو
ما جيار
بئر
ماجل
سبالة عمومية
عين
بئر
غير ذلك
اذا كان مسكنك من النوع الثالث اجب ايضا عن الاسئلة الالية :

عدد الغرف الصالحة للسكنى التي لا تقل مساحتها عن 7 امتار مربعة
غرفة كبيرة مستعملة مطبخا وغرفة مشتركة
مطبخ غير مستعمل كغرفة مشتركة
مساحة 4 مترو مربع فاكثر
مساحة دون 4 مترو مربع
تملك الدار التي تقطن بها
تملك مسكنك بمغارة على الشياخ
يتولى اسكانك الادارة او الشركة او المؤجر الذي يستخدمك
انت مكرس
انت مكرس ثانوى
انت ساكن بعنوان آخر
الغاز بالقوارير
هل عندك بالمسكن الكهرباء
مرحاض
تاريخ انتهاء البناء

اجب نعم
ازاء التصحيح
الواجب اعتبارها
اجب نعم
ازاء التصحيح
الواجب اعتبارها
اجب نعم
ازاء التصحيح
الواجب اعتبارها
اجب نعم
ازاء التصحيح
الواجب اعتبارها

QUESTIONS CONCERNANT LE LOGEMENT

50904 - Imp. O'Nelle - Tru

Soulignez le genre de logement habité

- 1^{er} Genre... } Bordj - melja - menzel - h'aouch - ksour - ghorfa - maamra - kib - machta - gourbi - tente - grotte - ruine - abri de fortune.
- 2^e Genre... } Maison ou immeuble menaçant ruine.
Local non destiné en principe à l'habitation (exemples : atelier, magasin, hangar, garage, écurie, buanderie, etc...).
- 3^e Genre... } Maison comportant un seul logement - Appartement dans un immeuble en copropriété - Logement dans une ferme ou bâtiment agricole - Logement dans un immeuble à usage industriel, commercial ou administratif - Chambre meublée - Chambre d'hôtel - Oukala ou fondouk.

Questions communes aux trois genres de logement

Avez-vous l'eau dans le logement Répondez OUI ou NO

A défaut d'eau dans le logement disposez-vous d'un point d'eau potable Répondez OUI en face de la mention qui convient

A moins de 400 mètres de votre habitation 1

A une distance comprise entre 400 et 1.000 mètres 2

A une distance supérieure à 1.000 mètres 3

2 Origine de l'eau :

Au dedans de l'habitation : Eau courante 1

Puits 2

Citerne 3

En dehors de l'habitation : Fontaine publique 4

Source 5

Puits 6

Autre 7

Répondez OUI en face des mention qui conviennent

Si votre habitation est du 3^e genre, répondez en outre aux questions suivantes

3 Nombre de pièces d'habitation de 7 m² au moins Répondez OUI en face de la mention qui convient

4 Avez-vous : Une grande pièce servant de cuisine et de salle commune 1

de 4 m² et plus 2

Une cuisine ne servant pas de salle commune 3

de moins de 4 m² 3

5 Etes-vous : Propriétaire de la maison que vous habitez 1

Propriétaire de votre logement dans un immeuble en copropriété 2

Logé par votre administration, votre société ou votre employeur 3

Locataire 4

Sous-locataire 5

Logé à un autre titre 6

Répondez OUI en face des mention qui conviennent

6 Avez-vous dans le logement : Le gaz en bouteille 1

L'électricité 2

Les cabinets d'aisance (w.c.) 3

Répondez OUI en face des mention qui conviennent

7 Date d'achèvement de la construction

NOTES EXPLICATIVES

Comptez à la question 4 ci-dessous comme pièces d'habitation, les pièces suivantes quelle que soit leur surface : chambre à coucher, salle à manger, salon, salle commune, studio, salle de séjour etc... ainsi que les chambres de bonne habitables.

Ne comptez pas comme pièces d'habitation les pièces suivantes : entrée, couloirs, salle de bain, penderies, alcôves, w.c., office, la cuisine même si elle sert de salle commune etc... ni les pièces à usage exclusivement professionnel.

Cas particuliers des chambres indépendantes (par exemple : chambre de bonne séparée du logement proprement dit) :

— Comptez ces pièces parmi vos pièces d'habitation si vous en disposez vous-même (soit pour y loger un membre de votre ménage : enfant, domestique, etc... soit comme débarras, etc...).

— Ne les comptez pas si elles sont louées ou sous-louées à d'autres personnes. Dans ce dernier cas, elles sont considérées comme formant un logement distinct, et leurs occupants doivent établir une feuille de logement distincte.

1	Habitez-vous	1 ^{er} CAS. — Dans une habitation sommaire (en pierre, terre, roseaux, branchages etc...):	
		— Gourbi (habitation construite par ses habitants).....	1
		— Abri de fortune (ruine, grotte, épave, etc...)	2
		— Tente (ou cabane semi transportable du type « Kib »).....	3
		2 ^e CAS. — Dans une maison en très mauvais état menaçant ruine.....	1
		— Dans un local non destiné en principe à l'habitation (atelier, magasin, hangar, garage, écurie, buanderie, etc...)	2
		3 ^e CAS. — Dans une maison en bon état (par maison il faut entendre une habitation construite par des professionnels. Le plus souvent cette habitation est en maçonnerie):	
		— Maison comportant un seul logement.....	1
		— Appartement dans une maison comportant plusieurs logements.....	2
		— Logement dans une ferme ou bâtiment agricole.....	3
		— Logement dans un immeuble à usage industriel, commercial ou administratif.....	4
		— Chambre meublée.....	5
		— Chambre d'hôtel.....	6
		— Oukala ou fondouk.....	7
2	Disposez-vous d'un point d'eau potable	dans votre habitation ou à proximité immédiate.....	1
		à moins de 100 mètres de votre habitation.....	2
		à une distance de votre habitation comprise entre 100 et 1.000 mètres.....	3
		à plus de 1.000 mètres de votre habitation.....	4

Répondez « OUI » en face de la mention qui convient

Répondez « OUI » en face de la mention qui convient

QUESTION RESERVEE A LA POPULATION RURALE

3	La route la plus proche passe-t-elle	à moins de 100 mètres de votre habitation.....	1
		à une distance de votre habitation comprise entre 100 mètres et 1.000 mètres.....	2
		à une distance de votre habitation comprise entre 1.000 mètres et 5.000 mètres.....	3
		à plus de 5.000 mètres de votre habitation.....	4

Répondez « OUI » en face de la mention qui convient

Si votre logement entre dans le 3^e cas (maison en bon état), répondez en outre aux questions suivantes :

4	Nombre de pièces d'habitation (voir notes explicatives ci-dessus).....				
5	Avez-vous	une grande pièce servant de cuisine et de salle commune.....	1		
		une cuisine ne servant pas de salle commune de 7 m ² ou plus, de moins de 7 m ²	2		
7	Etes-vous	Propriétaire de la maison que vous habitez.....	1		
		Propriétaire de votre logement dans un immeuble en co-propriété.....	2		
		Logé par votre administration, votre société ou votre employeur.....	3		
		Locataire d'un local loué vide.....	4		
		Locataire d'un local loué meublé.....	5		
		Sous-locataire.....	6		
		Logé en hôtel ou en meublé.....	7		
		Logé dans une oukala ou dans un fondouk.....	8		
		8	Avez-vous dans le logement	L'eau (robinet ou pompe).....	1
				Le gaz de ville.....	2
Le gaz en bouteille (butane, propane, etc.).....	3				
L'électricité.....	4				
Les cabinets d'aisance (w.c.).....	5				
		Le téléphone.....	6		

Répondez Oui ou Non

Répondez « OUI » en face de la mention qui convient

Répondez « OUI » en face des mentions qui conviennent

Caractéristique de l'immeuble : Date d'achèvement de la construction. Si cette date ne peut être déterminée avec précision, indiquez si l'immeuble a été construit avant 1914, de 1914 à 1923, de 1924 à 1929, de 1930 à 1944, après 1944.

1956

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

Cadre réservé aux autorités chargées du recensement

District N°.....
 Ilot N°.....
 Carnet N°.....
 Ligne N°.....

Localité : (Douar - Ferme - Hencbir - Domaine - Lieu-dit - Arrêt pour Tunis).....

Quartier.....

Cheikhat.....

Caïdat.....

Contrôle Civil ou bureau des A.I. de.....

FEUILLE DE LOGEMENT

Logement de M..... (nom et prénoms)
 Adresse complète.....

PERSONNES A INSCRIRE DANS CE QUESTIONNAIRE

A. — Personnes présentes dans le logement et personnes temporairement absentes :

Toutes les personnes habitant normalement dans le logement, y compris celles qui sont temporairement absentes à l'époque du recensement (par exemple : personnes en voyage d'affaires ou d'agrément, personnes hospitalisées dans les hôpitaux, clinique, maternités, personnel navigant des compagnies maritimes ou aériennes).

Sont considérés comme habitant normalement dans le logement et par conséquent à inscrire au même titre que les membres du ménage :

- les domestiques, apprentis et salariés logés chez vous;
- les pensionnaires et sous-locataires habitant dans votre logement, les enfants placés en nourrice chez vous.

REMARQUES CONCERNANT LES SOUS-LOCATAIRES :

Si les sous-locataires habitent des pièces complètement séparées du logement proprement dit (par exemple : chambre de bonne avec entrée indépendante) on considère que ces pièces indépendantes forment un logement distinct, pour lequel une feuille de logement distincte doit être établie.

B. — Personnes absentes pour une longue durée. — Sont à inscrire :

- Les personnes faisant toujours partie de votre ménage mais se trouvant actuellement dans un des cas suivants :
 - Malades en sanatorium, préventorium, aérium.
 - Militaires faisant leur service légal.
 - Internes ou étudiants logés ailleurs pendant l'année scolaire.
 - Vos enfants placés en nourrice ailleurs.
 - Vos enfants placés comme domestiques, salariés ou apprentis et logés chez leur employeur.
 - Vieillards, infirmes ou aliénés à demeure dans un hôpital psychiatrique, dans un hospice ou asile.
 - Détenus dans les prisons et autres établissements pénitentiaires.
 - Autres personnes en absence de longue durée (plus de 6 mois).

CAS PARTICULIERS. — Personnes de passage en séjour chez vous au moment du recensement (parents, amis, etc...).

Si ces personnes sont domiciliées dans une autre localité de Tunisie, on ne doit les inscrire dans la liste des personnes présentes dans le logement que si elles sont absentes de leur domicile pendant toute la durée des opérations de recensement (du mars 1955 au 31 mars 1955) et s'il n'y a personne à ce domicile pour répondre à leur place. Si elles ne sont pas domiciliées en Tunisie, elles ne sont pas recensées.

HÔTELS — MAISONS MEUBLÉES :

- Le patron de l'hôtel, sa famille et le personnel logé sont inscrits sur la feuille de logement du patron.
- Les personnes logeant à l'hôtel et y ayant leur domicile habituel remplissent une feuille de logement distincte par chambre ou appartement.
- Les voyageurs de passage domiciliés en Tunisie suivent la règle prévue au paragraphe précédent.
- Les voyageurs de passage non domiciliés en Tunisie ne sont pas recensés.



بطاقة أسرة
FEUILLE DE MENAGE

FEUILLE N°

A. LOCALISATION

المنطقة

1. Gouvernorat				4. Commune		5. Zone Naturelle N°	
2. Délégation				a) Quartier		6. Agglomération :	
3. Cheikhate				b) Secteur N°		(a) Nom	
RESERVE AU BUREAU				c) Îlot N°		(b) Numéro	
				d) Construction N°		(c) Secteur N° d) Îlot N°	
A	B	C	D	Adresse :		(e) Construction N°	
E	F	G	H			7. Ménage Isolé N°	

B. LOGEMENT

السكن

I TYPE DE LOGEMENT A. LOGEMENT PARTICULIER Destiné à l'habitation :		IV ALIMENTATION EN EAU التزويد بالماء الصالح		X BIENS DURABLES أثاث منزلي	
Logement correspondant à une construction individuelle (dar, villa, ...) <input type="checkbox"/> A Logement correspondant à un appartement dans un immeuble <input type="checkbox"/> B Logement situé dans une maison collective <input type="checkbox"/> C Gourbi, logement menaçant ruine <input type="checkbox"/> D Tente <input type="checkbox"/> E Autre (à préciser) : _____		Eau courante dans la construction <input type="checkbox"/> 1 Citerne ou puits privé <input type="checkbox"/> 2 Fontaine publique <input type="checkbox"/> 3 Citerne ou puits communautaire <input type="checkbox"/> 4 Source, rivière, oued <input type="checkbox"/> 5		Lit <input type="checkbox"/> 1 Bicyclette <input type="checkbox"/> 1 Matelas <input type="checkbox"/> 2 Radio, Transistor <input type="checkbox"/> 6 Fer à repasser <input type="checkbox"/> 3 Automobile <input type="checkbox"/> 7 Machine à coudre <input type="checkbox"/> 4 Réfrigérateur <input type="checkbox"/> 8 Téléphone <input type="checkbox"/> 9	
Non destiné à l'habitation : Garage, étable, dépôt, etc. <input type="checkbox"/> F		V SERVICE DE CUISINE المطبخ Oui } privée <input type="checkbox"/> 1 en commun <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> 3		OBSERVATIONS ملاحظات	
B. LOGEMENT D'INSTITUTION Hotel <input type="checkbox"/> G Internat <input type="checkbox"/> H Village d'Enfants, Foyer du Nourrisson <input type="checkbox"/> J Hôpital <input type="checkbox"/> K Caserne <input type="checkbox"/> L Prison, Centre de Rééducation <input type="checkbox"/> M Chantier de Travaux Publics <input type="checkbox"/> N Autre (à préciser) : _____		VI SERVICE SANITAIRE المرحاض والمطهرة Oui } privé <input type="checkbox"/> 1 en commun <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/> 3			
II MURS : MATERIAUX DE CONSTRUCTION الجدران : نوع مواد البناء En dur (pierre avec ciment ou chaux) <input type="checkbox"/> 1 En terre ou argile <input type="checkbox"/> 2 Branchage, bois <input type="checkbox"/> 3 Autre (à préciser) : _____		SALLE D'EAU Oui <input type="checkbox"/> 1 Non <input type="checkbox"/> 2			
III TOITS : MATERIAUX DE CONSTRUCTION السقف : مواد البناء En dur, dalles, madriers avec planches <input type="checkbox"/> 1 En toile <input type="checkbox"/> 2 Branchage recouvert d'argile <input type="checkbox"/> 3 Autre (à préciser) : _____		VII PIÈCES D'HABITATION غرف السكنى Nombre de pièces réservées à l'habitation du ménage : _____			
		VIII AUTRES SERVICES مصالح أخرى ELECTRICITE } Oui <input type="checkbox"/> 1 Non <input type="checkbox"/> 2			
		GAZ Oui <input type="checkbox"/> 1 Non <input type="checkbox"/> 2			
		IX MODE D'OCCUPATION وجه السكنى Propriétaire <input type="checkbox"/> 1 Locataire <input type="checkbox"/> 2 Logé gratuitement : Chez des parents <input type="checkbox"/> 3 Par le patron <input type="checkbox"/> 4 Par d'autres <input type="checkbox"/> 5			

N°	SUJETS D'INVESTIGATION	الارتدادات المطلوبة		التخص المادي عشر	
		10° PERSONNE		11° PERSONNE	
CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES			ارتدادات وبعمرافرة		
1	NOM ET PRENOM Lister toutes les personnes qui ont passé dans le logement la nuit antérieure au jour du recensement. Ne pas oublier de lister les babies nés avant 0 heure du même jour et les personnes décédées après cette même heure.	الاسم واللقب			
2	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF Indiquer selon le cas : Epouse, Fils, Fille, Père, Neveu, Pensionnaire, Domestique. Préciser les visiteurs.	القرابة			
3	SEXE Indiquer par (x) le carré correspondant.	Homme Femme	1 2	Homme Femme	1 2
4	DATE DE NAISSANCE Indiquer le jour, le mois et l'année d'après l'acte de naissance. Si la personne n'a pas un acte, indiquer l'âge présumé.	تاريخ الولادة			
5	LIEU DE NAISSANCE Indiquer la délégation de naissance, ou le pays si la personne est née à l'étranger.	مكان الولادة			
6	NATIONALITE Indiquer la nationalité déclarée.	الجنسية			
7	ETAT MATRIMONIAL Marquer par (x) le carré correspondant. Pour les hommes mariés, indiquer le nombre de femmes.	Célibataire Marié Veuf Divorcé Nombre de femmes	1 2 3 4 4	Célibataire Marié Veuf Divorcé Nombre de femmes	1 2 3 4 4
8	FECONDITE Pour toutes les femmes mariées, veuves ou divorcées, indiquer le nombre d'enfants nés vivants qu'elles ont eus, et le nombre de leurs enfants encore vivants à la date du recensement.	عدد الاطفال			
9	ANNEE DE LA MIGRATION Indiquer l'année au cours de laquelle la personne est venue résider à la délégation de recensement. Si la personne a toujours vécu ou est de passage dans la délégation de recensement, marquer par (x) le carré correspondant.	تاريخ الهجرة			
10	ORIGINE DE LA MIGRATION Indiquer le nom de la dernière délégation de résidence ou le pays étranger. Indiquer aussi le nom de l'agglomération dans la délégation.	اصل الهجرة			

اسم ولقب ربّ البيت الاسرة
Nom et prénom du chef de ménage
présent ou absent le jour du Recensement.

اسم ولقب افراد الاسرة المتبينين
يوم التعداد
Nom et prénom des personnes du ménage absents le jour du recensement.

CARACTERISTIQUES D'EDUCATION			ارتدادات تربوية		
11	ALPHABETISME Si la personne ne sait lire et écrire aucune langue marquer par (x) le carré "Rien". Si elle sait lire et écrire une ou plusieurs langues marquer par (x) le carré correspondant.	Rien Arabe seulement Arabe et Français seul Arabe, Français et autre langue Autre	1 2 3 4 (à préciser)	Rien Arabe seulement Arabe, Français et autre langue Autre	1 2 3 4 (à préciser)
12	DEGRE D'INSTRUCTION Indiquer le nombre d'années d'études accomplies avec succès, dans le cycle d'enseignement le plus élevé atteint. Ne pas tenir compte des années redoublées.	Supérieur Secondaire Moyen Prof. Primaire Sans Inst. Autre	5 4 3 2 1 (à préciser)	Supérieur Secondaire Moyen Prof. Primaire Sans Inst. Autre	5 4 3 2 1 (à préciser)
13	FREQUENTATION DE L'ECOLE Marquer "oui" ou "non" si la personne a la date du recensement fréquenté fréquemment ou dans un établissement scolaire. Préciser le cycle d'enseignement et l'année d'étude. Ex. : Primaire : 2 ^e Année, Secondaire : 3 ^e Année, C.P.P.A. : 1 ^{re} Année.	Fréquente un établissement Oui Non Si "oui" préciser :	1 2	Fréquente un établissement Oui Non Si "oui" préciser :	1 2

Observations
ملاحظات

CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES			ارتدادات اقتصادية		
14	TYPE D'ACTIVITE Marquer par (x) le carré correspondant OCCUPÉ et le travailé 10 jours ou plus le mois précédent la date du recensement, SANS TRAVAIL ou le non travaillé 21 jours ou plus le mois précédent la date du recensement et désire travailler. SANS TRAVAIL 1 ^{er} fois n'a jamais travaillé et le désire. Femme au foyer, étudiant. Ceux qui s'occupent exclusivement aux travaux du foyer ou aux études. ASSURÉ si reçoit une pension de l'Etat ou d'un organisme.	Ocupé Sans Travail Sans Travail pour la 1 ^{re} fois Femme au Foyer Etudiant Retraite Autre	1 2 3 4 5 6 (à préciser)	Ocupé Sans Travail Sans Travail pour la 1 ^{re} fois Femme au Foyer Etudiant Retraite Autre	1 2 3 4 5 6 (à préciser)
15	PROFESSION PRINCIPALE Séparément pour l'Ocupé et le Sans Travail et le Sans Travail pour la 1 ^{re} fois. Pour l'Ocupé et le Sans Travail : indiquer la profession et le genre de travail exercé le plus part de l'année précédente à la date du recensement. Pour le Sans Travail pour la 1 ^{re} fois : indiquer la profession qu'il désire ou le travail pour lequel il a été préparé, à défaut de préparation indiquer "sans travail".	المهنة الرئيسية			
16	BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE Séparément pour l'Ocupé et le Sans Travail. Indiquer le genre d'activité de l'établissement où le travail est effectué (pour l'Ocupé) ou a été effectué auparavant (pour le Sans Travail) exemple : culture maraîchère, fabrication de chaussures, commerce de chaussures, commerce de détail de bonneterie, réparation de radio Transistor, Transport de marchandises, Salon de coiffure, Service de l'enregistrement du S.E.P.A.	ميدان النشاط			
17	CATEGORIE D'OCCUPATION Séparément pour l'Ocupé et le Sans Travail. Marquer par (x) le carré correspondant Patron et celui qui exploite son propre compte et emploi un ou plusieurs salaires, perçoit dans ce cas le nombre de valeurs employées et ouvriers. Indépendant : maître à son propre compte sans salaires. COOPÉRATEUR : celui qui est membre actif d'une coopérative de production agricole, industrielle ou commerciale. EMPLOYÉ : celui qui exerce pour le compte d'un patron un travail rémunéré principalement intellectuel. OUVRIER : celui qui exerce pour le compte d'un patron un travail rémunéré, principalement physique. AIDE FAMILIAL : celui qui travaille sans rémunération au moins 2 jours par semaine pour un membre de sa famille.	Patron Indépendant Coopérateur Employé Ouvrier Aide familial Autre	1 2 3 4 5 6 (à préciser)	Patron Indépendant Coopérateur Employé Ouvrier Aide familial Autre	1 2 3 4 5 6 (à préciser)

Observations
ملاحظات